

Canton de Berne  
**Commune de Corcelles (BE)**

Aménagement local  
 Plan de zones 1:1000

Indications relatives à l'approbation

Procédure d'information et de participation de la population  
 Examen préalable

Publication dans la feuille officielle d'avis  
 Publication dans la feuille officielle du Jura bernois  
 Dépôt public  
 Pourparlers de conciliation

Opposition vidée :      Opposition non vidée :      Réserve de droits :

**DECISION DU CONSEIL COMMUNAL**

**DECISION DE L'ASSEMBLEE COMMUNALE**

Le/la président(e) de l'assemblée      Le/la secrétaire de l'assemblée

Le/la secrétaire communal(e) certifie exactes les indications ci-dessus  
 Corcelles, le .....      Le/la secrétaire communal(e)

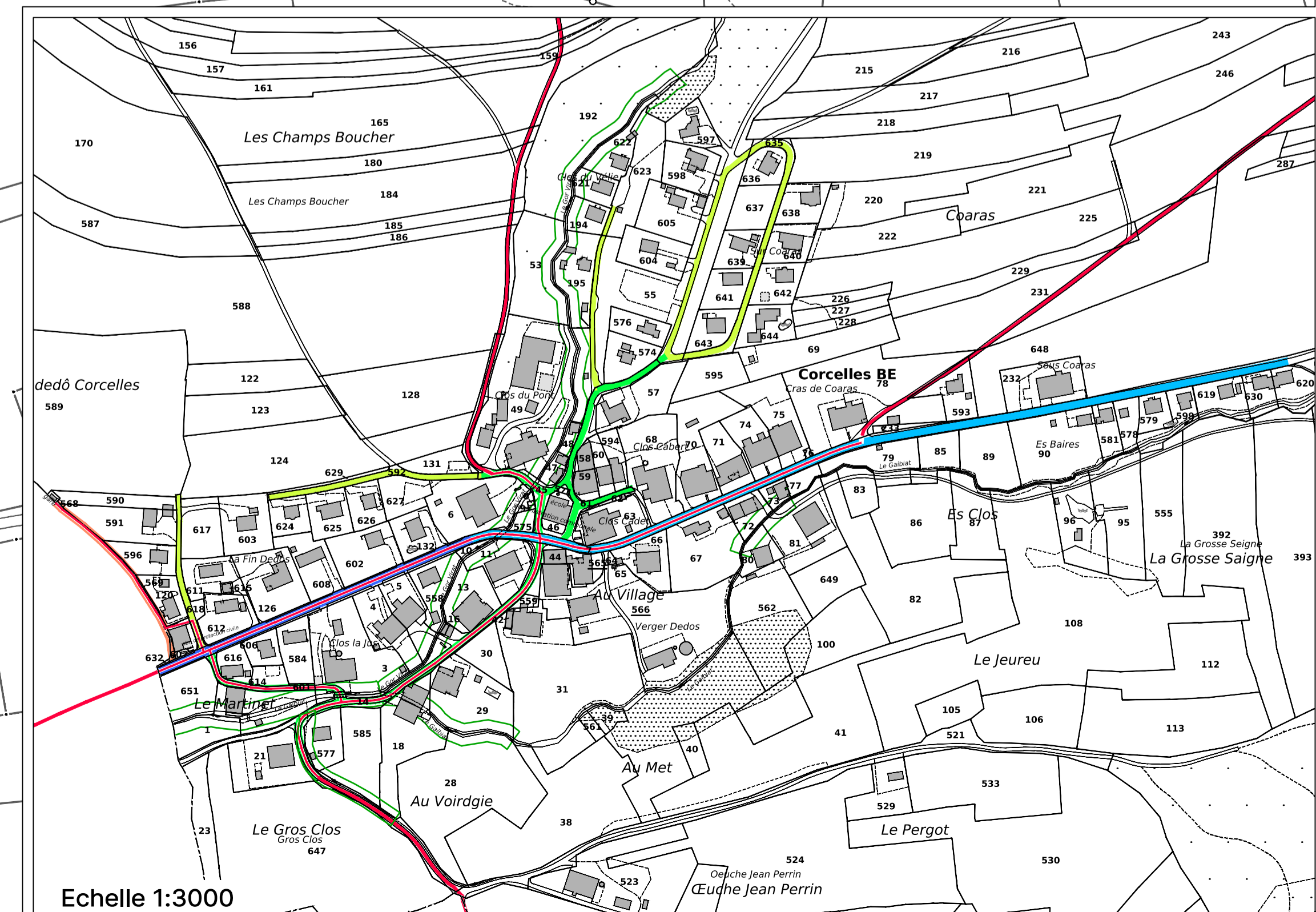
APPROUVE PAR L'OFFICE DES AFFAIRES COMMUNALES ET DE L'ORGANISATION DU TERRITOIRE

LIMITE DE FORÊT FAISANT FOI APPROUVÉE PAR L'OFFICE DES FORÊTS DU CANTON DE BERNE (OFOR)

Mandat n°: S0809\_0687

sigeom	Plan n°	Dess.	Contr.	Date	Format : 105.0 x 59.4 cm
	VHe/CP	VHe	---	18.07.2023	

Remarques :  
 Base cadastrale datant du 18 juillet 2023. Les numéros de biens-fonds soulignés sont inscrits à titre provisoire au plan cadastral.  
 Données des cours d'eau sous tuyaux provenant de la mensuration officielle



**Légende**

- Zone d'habitation H2
- Zone mixte presque contiguë M2pc
- Zone d'espace vert EV
- Zone d'utilité publique UP
- Zone à planification obligatoire "Les Quémînes"
- Espace réservé aux eaux
- Axe central des rus et ruisseaux
- Périmètre de protection de l'ancienne localité
- Périmètre de protection des alentours de l'ancienne localité
- Limite de forêt contraignante selon l'art. 10 al. 2 LFo
- Allée d'arbres protégés
- À titre indicatif - données communales
- Cours d'eau
- Cours d'eau sous tuyau et pont
- Plan d'équipement
- Liaisons piétonnes communales
- Sur route cantonale
- Sur route cantonale avec trottoir
- Sur route communale collectrice
- Sur desserte de quartier
- En site propre
- À titre indicatif - données cantonales
- Bâtiments dignes de protection
- Chemin de randonnée pédestre - Dans le village
- Chemin de randonnée pédestre - Hors du village
- Bâtiments dignes de conservation